

États financiers de

**REPAIRES JEUNESSE
DU CANADA**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2021



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de Repaires Jeunesse du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Repaires Jeunesses du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2021;
- l'état des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 25 mars 2022

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Bilan

Au 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 179 366 \$	1 389 679 \$
Placements (note 2)	9 640 232	7 805 268
Subventions et autres débiteurs	1 418 081	1 692 644
Charges payées d'avance et autres	219 921	194 315
Sommes à recevoir d'un apparenté (note 3)	688 214	1 092 911
	13 145 814	12 174 817
Immobilisations (note 4)	351 361	477 638
	13 497 175 \$	12 652 455 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	2 608 885 \$	3 375 268 \$
Apports reportés (note 6)	8 606 296	7 089 446
	11 215 181	10 464 714
Incitatifs à la location reportés (note 7)	6 219	34 965
Actif net		
Fonds non affectés	2 275 775	2 152 776
Engagements (note 10)		
Garanties (note 11)		
	13 497 175 \$	12 652 455 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des produits et des charges

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Produits :		
Dons	11 132 863 \$	10 887 600 \$
Événements spéciaux	297 985	–
Gouvernement	4 240 931	8 067 569
Cotisations, frais de service et frais des événements (note 9)	610 949	499 240
Services gérés	–	18 565
Revenu de placement et produits divers	43 485	73 351
Fondation Repaires Jeunesse du Canada	296 000	296 000
	<u>16 622 213</u>	<u>19 842 325</u>
Charges :		
Aide aux Repaires jeunesse, aux programmes et aux services	2 901 476	2 181 935
Subventions pour des activités précises	7 204 492	10 879 094
Programmes nationaux	3 639 074	3 860 587
Bourses	158 250	140 140
Gouvernance	120 948	130 445
	<u>14 024 240</u>	<u>17 192 201</u>
Amortissement des immobilisations	262 517	200 087
Administration	1 396 994	1 197 208
Événements spéciaux	41 684	–
Remboursement de subventions (note 3 a))	773 779	–
Coûts de restructuration	–	623 186
	<u>16 499 214</u>	<u>19 212 682</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>122 999 \$</u>	<u>629 643 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 152 776 \$	1 523 133 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	122 999	629 643
Solde à la clôture de l'exercice	2 275 775 \$	2 152 776 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Excédent des produits par rapport aux charges :	122 999 \$	629 643 \$
Amortissement sans effet sur la trésorerie :		
Immobilisations	262 517	200 087
Incitatifs à la location reportés	(28 746)	(28 656)
Variation hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Subventions et autres débiteurs	274 563	(231 466)
Charges payées d'avance et autres	(25 606)	(8 231)
Créditeurs et charges à payer	(766 383)	303 786
Apports reportés	1 516 850	1 307 018
Produits reportés	—	(9 872)
Sommes à recevoir d'un apparenté	404 697	(299 090)
	<u>1 760 891</u>	<u>1 863 219</u>
Activités d'investissement :		
Achat de placements	(1 834 964)	(957 824)
Acquisition d'immobilisations	(136 240)	(193 799)
	<u>(1 971 204)</u>	<u>(1 151 623)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(210 313)	711 596
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 389 679	678 083
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>1 179 366 \$</u>	<u>1 389 679 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2021

Repaires Jeunesse du Canada (l'« organisme ») a été constitué en vue d'aider les organismes membres à promouvoir la santé, la vie sociale, l'éducation, l'orientation professionnelle et la confiance en soi des garçons et des filles partout au Canada. Il vise également à favoriser la formation et la croissance des Repaires Jeunesse au Canada (les « Repaires jeunesse »).

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le 11 juin 1948, l'organisme a été constitué en société sans capital-actions relevant de la compétence fédérale. L'organisme était auparavant constitué en corporation en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogé sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en juin 2013.

En date du 31 mars 2021, l'organisme a commencé à exercer ses activités sous la dénomination BGC Canada aux fins de la reconnaissance nationale de la marque et afin de refléter les pratiques inclusives des Repaires jeunesse. La raison sociale de l'organisme demeure inchangée.

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation des Repaires Jeunesse du Canada (la « Fondation »), puisqu'il en tire une part importante de son financement annuel. La Fondation a été constituée en vue de faire des dons et des apports à l'organisme et de lui octroyer des subventions.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des activités de l'organisme. L'actif, le passif et les activités des entités provinciales, des Repaires jeunesse ou de la Fondation, qui sont constitués séparément, ne sont pas inclus dans ces états financiers.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports, y compris les dons et les subventions gouvernementales.

Les subventions au titre des programmes sont comptabilisées en tant que produits dans la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont courues. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et comptabilisée dans cette période subséquente.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

b) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuels, à la clôture de l'exercice, s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas, l'organisme détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le moment attendu des flux de trésorerie futurs tirés de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la valeur la plus élevée parmi les suivantes : la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif affecté en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit.

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

d) Incitatifs à la location reportés

L'organisme détient un incitatif à la location reporté lié au remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement qui portent sur des améliorations locatives et qui seront amorties sur la durée du bail.

e) Dons sous forme de fournitures

Les dons sous forme de fournitures sont comptabilisés dans les présents états financiers seulement lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les fournitures seraient autrement achetées par l'organisme.

f) Répartition des frais d'administration

L'organisme classe certains frais par fonction à l'état des produits et des charges. L'organisme répartit certains frais en précisant quelle est la méthode appropriée de répartition et en appliquant cette méthode de façon uniforme à chaque exercice. L'organisme répartit les salaires et les frais d'administration proportionnellement entre les comptes « Aide aux Repaires jeunesse », « Programmes nationaux » et « Gouvernance » en fonction du temps consacré pour chaque fonction par les employés en service.

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant déclaré des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

2. Placements

L'organisme a un compte de placement d'entreprises avec un solde de 9 640 232 \$ (7 805 268 \$ en 2020) portant intérêt à 0,40 % par année (0,55 % en 2020).

3. Opérations et soldes entre apparentés

a) Fondation Repaires Jeunesse du Canada

Les sommes à recevoir d'un apparenté comprennent le montant net à recevoir de la Fondation de 657 568 \$ (1 089 831 \$ en 2020).

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 296 000 \$ (296 000 \$ en 2020) de subventions de la Fondation et versé 45 224 \$ (155 405 \$ en 2020) en frais remboursables au nom de la Fondation.

Au cours des exercices 2016 et 2017, la Fondation a fourni à l'organisme un financement de transition pour procéder à une restructuration structurelle. La subvention a été approuvée pour couvrir des dépenses précises inscrites au budget que l'organisme a été en mesure de financer directement. À ce titre, l'organisme procède au remboursement de la subvention unique.

b) Repaires Jeunesse de l'Alberta

L'organisme est lié aux Repaires Jeunesse de l'Alberta. L'organisme assure la gouvernance, le marketing, le développement des ressources et le soutien administratif pour réaliser la même mission pour les deux organismes afin de soutenir ses Repaires jeunesse membres dans toute la province de l'Alberta.

Les sommes à recevoir d'un apparenté comprennent le montant net à payer ou à recevoir de Repaires Jeunesse de l'Alberta de 30 646 \$ (3 080 \$ en 2020).

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé 82 990 \$ (néant en 2020) en frais remboursables au nom de Repaires Jeunesse de l'Alberta.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

4. Immobilisations

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels	691 953 \$	418 174 \$	273 779 \$	290 262 \$
Mobilier et matériel de bureau	209 111	189 723	19 388	26 645
Améliorations locatives	656 077	597 883	58 194	160 731
	1 557 141 \$	1 205 780 \$	351 361 \$	477 638 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer au 31 décembre 2021 comprennent des remises gouvernementales à payer de 9 562 \$ (12 154 \$ en 2020) au titre des cotisations sociales.

6. Apports reportés

Les apports reportés proviennent du financement versé par différents donateurs et sont destinés à des projets et programmes désignés au cours des prochains exercices.

	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 089 446 \$	5 566 811 \$
Montants reçus	4 093 030	3 003 723
Montants constatés comme produits	(2 576 180)	(1 481 088)
Solde à la clôture de l'exercice	8 606 296 \$	7 089 446 \$

7. Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés représentent le remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement faites par l'organisme qui portent sur des améliorations locatives à titre d'incitatif à conclure un contrat de location à long terme. Au cours de l'exercice 2012, l'organisme a bénéficié de 218 725 \$ à titre d'incitatif en vertu d'un nouveau bail conclu avec le locateur. De ce montant, une tranche de 218 725 \$ (196 762 \$ en 2020) a été amortie en réduction des charges de location au 31 décembre 2021. Au cours de l'exercice 2019, l'organisme a reçu un incitatif de 20 350 \$ en vertu d'une nouvelle modification de bail conclue avec le locateur. De ce montant, une tranche de 14 131 \$ (7 349 \$ en 2020) a été amortie en réduction des charges de location au 31 décembre 2021.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

8. Actif net non affecté

L'actif net non affecté comprend 278 143 \$ (403 222 \$ en 2020) de fonds transférés des bureaux régionaux. Ces fonds ont des restrictions géographiques pour remplir le mandat des Repaires jeunesse.

9. Cotisations, frais de service et frais des événements

	2021	2020
Frais :		
Cotisations	383 865 \$	384 225 \$
Gestion	212 084	95 590
Autres inscriptions	15 000	19 425
	<u>610 949 \$</u>	<u>499 240 \$</u>

10. Engagements

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation, à effectuer les paiements annuels minimaux suivants au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

2022	284 800 \$
2023	11 200
2024	8 200
2025	8 200
2026	8 200
Par la suite	2 100
	<u>322 700 \$</u>

11. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie. Les principales garanties de l'organisme assujetties aux obligations d'information sont les suivantes.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

11. Garanties (suite)

- a) L'organisme a donné une garantie en vertu des modalités du bail du siège social, ce qui constitue la norme pour de telles ententes. Selon les modalités de l'entente, l'organisme serait responsable envers des contreparties pour une perte liée au non-respect des modalités du bail. À la clôture de l'exercice, il n'existait aucune obligation à l'égard de cette garantie.
- b) Une garantie a été accordée à tous les administrateurs et/ou dirigeants de l'organisme relativement à leurs activités au nom de l'organisme. L'organisme détient une assurance responsabilité civile pour les administrateurs et les dirigeants afin d'atténuer le coût de toute future action en justice potentielle. Il n'existe aucune réclamation à la clôture de l'exercice, relativement à cette garantie.

12. Gestion des risques

Les placements sont surtout exposés aux risques de taux d'intérêt et de marché. L'organisme a institué des politiques et procédures de contrôle officielles qui visent à réduire ces risques. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à 2020.

Par ailleurs, compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie à l'échelle mondiale, les bouleversements, qui sont significatifs, persistent et leur effet pourrait continuer d'influer sur le risque décrit ci-après. La direction surveille de près la situation afin d'en minimiser l'incidence sur l'organisme et a pris des mesures pour gérer ce risque, comme l'application du programme de subvention salariale temporaire du gouvernement du Canada. Le poste « Produits – Gouvernement » tient compte d'un montant de néant (25 000 \$ en 2020) au titre de la subvention salariale pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt puissent influer sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'organisme. L'organisme gère ce risque en achetant des certificats de placement garanti et en étalant les échéances des titres détenus.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2021

13. Ventilation des dépenses

L'organisme répartit comme suit les salaires et les dépenses d'administration en fonction du temps, en pourcentage, consacré à chaque fonction par des employés en service.

	2021	2020
Aide aux Repaires jeunesse	2 096 265 \$	1 837 934 \$
Programmes nationaux	771 558	768 962
Gouvernance	111 017	97 334
Administration	1 369 295	1 169 479
	<hr/> 4 348 135 \$	<hr/> 3 873 709 \$

14. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les états financiers de l'exercice à l'étude.